

TOULON HABITAT MÉDITERRANÉE

Le prélèvement automatique

Une solution simple, économique et confortable, pour faciliter la vie

- Le prélèvement automatique du montant de votre loyer, sur le compte de votre choix, vous évite de vous déplacer, et économise le coût d'une enveloppe et d'un timbre.
- Vous faites la demande, une fois pour toutes. Ensuite, plus besoin de vous occuper des règlements, l'organisme qui tient votre compte s'en charge à votre place.

Comment procéder?

- ▶ Choisir la date de votre prélèvement (en cochant la case au 05, au 10 ou au 15)
- ▶ Remplir et signer la demande de prélèvement et l'autorisation de prélèvement ci-dessous.
- ▶ Renvoyer cette feuille entière accompagnée d'un R.I.B, R.I.P ou R.I.C.E à :

Toulon Habitat Méditerranée

«Office Public de l'Habitat de Toulon»
Le Saint Matthieu - Avenue Franklin Roosevelt
83076 TOULON Cedex

Attention, vous gardez la maîtrise de vos paiements, car à tout moment vous pouvez suspendre l'autorisation de prélèvement.

**Le choix entre
3 dates (le 05,
10 et 15 du mois)**

Un service gratuit



**économique !
sans contrainte !**

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENTS

Nom, Prénom du titulaire du compte à débiter	Date du prélèvement : au 05 <input type="checkbox"/> au 10 <input type="checkbox"/> au 15 <input type="checkbox"/>			
	Compte à débiter			
Référence du logement (N° Dossier)	Établis.	Guichet	N° de compte	Clé

Je soussigné, prie l'Office Public de l'Habitat de Toulon de faire prélever en sa faveur par l'Établissement teneur du compte désigné par ailleurs, les sommes dont je suis débiteur au titre des loyers et charges visés en références, sommes qu'il m'aura préalablement notifiées par avis ou relevé adressé directement à mon domicile.

Les présentes instructions demeureront valables jusqu'à ce que j'en ai demandé l'annulation par lettre adressée en temps utile à l'Office Public de l'Habitat de TOULON.

Fait à Toulon, le

Signature du titulaire du compte à débiter: ➔

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier

N° National d'Émetteur

274 844

Le titulaire du compte à débiter

Nom et Adresse du Créancier
OFFICE PUBLIC de L'HABITAT
de TOULON
Le Saint-Matthieu - Avenue Franklin Roosevelt
83076 TOULON CEDEX

Compte à débiter			
Établissement	Guichet	N° de Compte	Clé RIB

Nom et Adresse de l'Établissement teneur du compte à débiter
(Votre banque ou C.C.P ou Caisse d'Épargne)

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ VILLE _____

Date:
Signature du titulaire du compte:
➔